

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 septembre 2012.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 24 et 25 septembre 2012**

**2012 R. 38** - Désignation d'une représentante de la Ville de Paris au sein du Jury chargé de décerner les bourses de recherche de la Ville de Paris sur la xénophobie et l'antisémitisme.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Maire de Paris, en date du 11 septembre 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein du Jury chargé de décerner les bourses de recherche de la Ville de Paris sur la xénophobie et l'antisémitisme :

Mme Claudine BOUYGUES en remplacement de Mme Yamina BENGUIGUI, désignée le 16 juin 2008, démissionnaire.